

Compte rendu de la réunion intermédiaire IARU Région 1 du comité C4 (HF) VIENNE 24&25 février 2007

Par F8BPN Mauricette MARTIN HF manager et responsable de la commission HF du REF-Union

Présentation des délégués et observateurs

Chairman : G3PSM ; **EC** : LA2RR Region 1 President; PB2T ERC Chairman ;
ARABiH : T93J/OE1EMS; **ARI** : IT9BLB HF Contests Manager; **CRC** : OK1PI HF Manager;
DARC :DK4VW HF Manager; **EDR** : OZ5DX HF Manager; **FRR** : YO3JW
HRS : 9A6A President; **LRMD** : LY2CY HF Manager; **MRASZ** : HA5EA Liaison Officer;
NRRL : LA4LN HF Traffic Manager; **OeVSV** : OE3MZC President; OE3REB;
OE8KDK HF Manager; **PZK** : SP2DX IARU Liaison Officer; **RAAG** : SV1JG;
REF : F8BPN HF Manager; **RSGB** : G3WKL HF Manager; **SARA** : OM3LU Vice-President;
UBA : ON7SS HF Contests Manager; **URE** : EA9IE URE Board Member

Etaient excusées les sociétés suivantes : **ARM Moldavie, IARC, IARS, MARL NARG SARL, TIR.**

L'ordre du jour a été re-numéroté pour permettre une discussion par thème.

Les débats se sont déroulés dans une ambiance très conviviale toute la journée du samedi 24 et la matinée du dimanche 25 février 2007.

Pour chacun des sujets, lors des réunions intérimaires, les discussions n'aboutissent pas sur des recommandations. Seule la conférence plénière triennale en a le pouvoir. Ainsi certains sujets restent sans décision en attendant des compléments d'informations, des reformulations, de plus amples discussions...etc.

CONCOURS

Sujets 4.1 et 4.5 : Recherche d'aménagement pour l'avenir des différents contests Field Day, (UBA doc N°2) et règlements du Field Day IARU R1 (DARC doc N°10).

Le DARC souhaitait voir apparaître des modes digitaux dans ce concours, tout en n'étant ni favorable au regroupement des modes CW, SSB et Digitaux en une seule fois, ni au changement de la date, tout comme la NRRL, EDR et OeVSV. Une unification des règlements paraît souhaitable.

Action : DARC pour organiser un groupe de travail avec DL6RAI comme modérateur et reformuler un document pour la prochaine conférence.

Sujet 4.2 Sud Est Europe Contest (SEEAC) (RAAG doc N°3).

Le débat au sujet de ce document pour l'introduction d'un nouveau concours appelé « Balkan Contest » a été des plus passionné entre les pays concernés, d'une part et les autres délégués soucieux de respecter les recommandations votées lors des conférences précédentes.

En résumé deux problèmes importants étaient soulevés, la date du concours et le fait qu'il y avait déjà trop de concours sur le calendrier. Une solution étant de le combiner avec un concours existant comme le LZ par exemple. Le concours a également été re-baptisé pour pouvoir y inclure des pays qui ne se trouvaient pas exactement dans la zone géographique citée précédemment.

Dans l'état actuel l'IARU ne peut pas soutenir la création de ce nouveau concours.

Action : Un sous-groupe ad hoc a été constitué pour faire de plus amples investigations pour traiter ce sujet, a accepté de consulter les sociétés organisatrices et d'en rendre compte sur le réflecteur IARU HF.

Sujet 4.3 Concours et plan de bande (NRRL sujet retiré)

Sujet 4.4 Managers Hand book – règlements pour les concours HF. (RSGB doc N°5 & DARC doc N°13).

La majorité des délégués est d'accord sur le fait qu'il est souhaitable d'encourager les concours combinés ou pour la mise en place de concours parallèles. Il est demandé pour ce faire que les concepteurs de logiciels de concours laissent une place suffisante pour les groupes de contrôle. Par ailleurs il est également demandé que dans les règlements des concours régionaux et nationaux apparaissent clairement les segments préférés pour les concours.

Sujet 4.6 Segment préféré pour les concours dans la nouvelle bande 7 MHz (DARC doc 11).

Bien qu'un premier plan de la future bande 7 MHz ait été votée à Davos en 2005, celui-ci n'en est en fait qu'une ébauche à peaufiner pour la prochaine conférence en Croatie en 2008.

A la demande du REF plus de considération et d'espace doivent être donnés aux modes numériques de plus en plus utilisés. Le DARC souhaite un segment « non concours » de 50 kHz dans la future extension, ce qui paraît être beaucoup. Le débat porte entre autre sur quelle portion de la bande il est envisageable de loger ce segment « non concours ».

A la demande du REF, une réflexion doit être faite sur le réflecteur IARU HF par l'ensemble des pays et au BPWG d'en faire un compte rendu pour 2008 à Cavtat.

Sujet 4.8 Contest Européen de la jeunesse (DARC doc N°14)

Pour la promotion du radioamateurisme et attirer des jeunes opérateurs dans les concours, la proposition du DARC de mettre en place un concours spécial jeunesse a tout d'abord eu un accueil favorable, mais plutôt que de créer un concours la discussion s'est plutôt tournée vers la mise en place de catégories jeunes opérateurs dans les différents concours.

En résumé la proposition doit être plus étoffée et action est demandée au DARC pour ce faire.

La discussion pourra être poursuivie sur le réflecteur IARU HF.

Au sujet des concours en général : Au sujet des RS(T), il est toujours possible de donner des reports réels, tous les logiciels de concours permettent de les enregistrer facilement, mais la modification du comportement des opérateurs envoyant des 59(9) systématiques n'appartient pas aux délégués présents. Pour ce qui est des données qui constituent un QSO, il a été convenu de rajouter la définition du QSO élaborée par le comité C5 dans le règlement des concours.

Sujet 5.1 Balises en dessous de 14 MHz (RSGB doc N°6 et DARC doc N°12)

Suite aux conséquences de la recommandation votée à Davos, décourageant les balises sur 7 et 10 MHz et en règle générale en dessous de 14 MHz, le comité est conscient que cette recommandation était trop restrictive. Il convient bien de décourager les balises qui n'étaient pas nécessaires et les balises sauvages qualifiées «d'égo-balises», mais qu'il faut garder une marge pour les balises expérimentales utiles. La proposition du DARC a reçu un accueil général favorable. Il est aussi rappelé le très bon travail de G3USF. Il est aussi demandé d'être plus explicite sur la définition d'une balise et que celle-ci devrait tenir compte des définitions données par les autorités de tutelle de chaque pays.

Action : OeVSV pour fournir la définition de ce qu'est une balise

Sujet 6.1 Préservation du niveau du bruit plancher en HF (RSGB doc N°7)

Les nouvelles technologies d'accès à Internet telles que, les CPL, la distribution numérique à l'intérieur des maisons, principalement du multimédia sont déjà bien ancrées. Des technologies plus anciennes comme LORAN-C avec ses faibles spécifications de suppression du lobe latéral, acceptées à une époque où l'harmonisation du spectre était peut être moins prioritaire qu'aujourd'hui, ont d'ores et déjà ruiné l'utilisation du 136 kHz dans certaines régions du Royaume Uni. Des questions de spectre liées à Euroloop peuvent être un problème pour ceux qui habitent près des lignes ferroviaires dans certains pays d'Europe. Si ces systèmes devaient s'étendre davantage ils pourraient faire augmenter le bruit plancher dans de nombreux pays de la région 1. L'an dernier ETSI a mis à jour ses standards concernant les systèmes de radio HF et leurs exécutions ont été exigées au niveau de la CEPT dans les pays membres, Royaume Uni inclus. Il est très important de faire plus de mesures du fait de l'attitude plus libérale qui se développe sur la gestion du spectre.

Indépendamment de représenter le service amateur au niveau de l'ETSI, CEPT...etc, nous avons besoin de données plus strictes avec lesquelles il sera possible de faire face à l'avancée régulière du progrès, ce qui, au cas où ce ne serait pas fait, viendrait altérer dangereusement notre passion par une augmentation du niveau du bruit plancher sur tout le spectre.

Cette proposition a obtenu un soutien général, il est aussi convenu de se rapprocher du coordinateur CEM de l'IARU R1.

Les participants à la conférence sont d'accord sur le fait que plus d'efforts doivent être faits pour trouver des volontaires pour exprimer la tendance en matière de gestion du spectre du à la libéralisation. Mise en place d'un conseiller techniquement compétent sur la propagation des ondes radio en HF vers des groupes de professionnels qui ne se préoccupent quelques fois que des problèmes de CEM à courte portée. Mise en place d'une évaluation scientifiquement valide et à long terme du niveau de bruit plancher sur les bandes amateur en dessous de 30 MHz dans le but de construire des dossiers de plaintes par rapport à une perte générale d'efficacité sur le spectre pour le service d'amateur. Le comité C4 suggère aux autres comités que des propositions et recommandations similaires soient considérées pour leurs spectres respectifs.

Sujet 7 QRM volontaire (RSGB doc N°8).

Le QRM volontaire sur les fréquences d'appel des stations DX devient un problème très important. Il n'y a qu'à écouter les dernières expéditions pour s'en rendre compte. Une discussion longue et passionnée allant de l'utilisation abusive du split (trop large), le manque de rigueur de l'opérateur de la station DX qui ne donne pas d'information régulière (Indicatif, fréquence écoutée, réponse aux «breakers»...etc) sont des facteurs déclenchants, tout comme le très mauvais comportement de certains opérateurs dans les «piles up». REF signale qu'il faut faire une différence entre le QRM volontaire sur la fréquence d'appel des stations DX et le très mauvais comportement des certains opérateurs dans les «piles up».

En règle générale tous les délégués sont d'accord que l'éducation et les rappels aux bonnes règles sont une part de la solution. Il est suggéré que l'IARU prépare des règles qui pourraient être publiées par toutes les sociétés nationales. Il est conseillé de s'appuyer sur le guide des bonnes pratiques opératoires écrites par ON4WW et consultable sur son site web.

La partie b) sur le monitoring des « piles up » n'a pas remporté l'unanimité sans toutefois être totalement écarté.

Recommandation : Les participants à la conférence demandent une décision ferme sur le QRM délibéré et demandent aux sociétés nationales de chercher activement à le faire diminuer.

- **Mettre une double pression sur les OM connus qui font du QRM en les surveillant et en faisant la publicité des écoutes.**
- **Mettre en place un petit groupe pour assurer la coordination des écoutes.**
- **Faire de la publicité sur les bonnes pratiques opératoires à la fois aux chasseurs de DX, aux stations DX et contesteurs, en utilisant tous les médias, articles, blogs, pages Web, vidéo clips...etc.**
- **Encourager et soutenir les clubs et activités pour l'éducation des nouveaux arrivants dans notre passion.**

Sujet 8 QSL « Only Direct » (REF doc. N°9)

Le document présenté par le REF a rencontré l'objection de certains pays. Le coût des envoi des QSL par le bureau pour des petits pays est difficilement gérable, surtout lorsque dans ce pays est présent un QSL manager qui draine un grand nombre de QSL.

Malgré cela, et en règle générale, cette proposition a été bien accueillie même si elle a du être reformulée.

Il est à noter que certains pays demandent aux QSL managers, en plus de leur cotisation annuelle, une contribution financière pour l'expédition des QSL en fonction du volume reçu,. Ainsi le problème cité ci-dessus n'existerait plus.

Il est à noter que plusieurs pays ont d'ores et déjà adopté de ne pas subventionner des expéditions DX qui ne répondraient pas aux QSL bureau. C'est le cas de l'URE et de la RSGB pour les dotations aux expéditions et pour le programme IOTA.

La proposition révisée a été acceptée par les participants :

Les QSL manager d'expédition DXCC, IOTA et autres stations respectent le code de bonnes pratiques pour la gestion des QSL tel qu'il est décrit dans le HF IARU handbook. (Cf. chapitre 7.5).

Il est encouragé que les QSL managers d'expédition DX répondent aux QSL bureau en plus de celles demandées via direct mail.

Lorsqu'il y a des difficultés, il est recommandé aux expéditions DX de choisir un QSL manager où cela sera possible.

Sujet 9 allocation de la bande 500 kHz à titre secondaire (doc N°15).

Cette proposition a reçu un soutien général.

Pour une question politique et de calendrier cette demande sera difficilement soutenable par l'IARU par rapport aux autres demandes du service amateur. C'est pourquoi il est préférable que ce soient les associations nationales qui demandent à mettre le sujet à l'ordre du jour par le biais de leurs administrations de tutelle. Ainsi les représentants de l'IARU présent pourraient saisir l'opportunité en appuyant la proposition indirectement.

Néanmoins il est demandé au chairman du comité C4 de construire un dossier étoffé pour présentation lors de la prochaine réunion du comité exécutif de l'IARU.

Sujet 10 Fréquences Echolink pour HF et VHF(document en discussion avec le groupe C5) (DARC doc N°16)

Après présentation de la situation, ce document est rejeté à l'unanimité. Certains même s'étonnent qu'il soit même discuté puisqu'il est en dehors de la réglementation ITU qui définit le service amateur. On se demande également s'il est approprié au service d'amateur de diffuser des informations météo, qui pourraient s'avérer plus tard erronées. On pense que l'intérêt serait plutôt pécuniaire, qui de ce fait n'emploierait pas les services officiels disponibles. A l'issue de la discussion le problème pour le DARC est de grouper des informations cohérentes pour fournir une réponse aux demandeurs de ces fréquences echolink protégées sur les segments amateurs

Sujet 11 Revue du point 11 des recommandations actuelles relevant des HF

Depuis plusieurs conférences plénières triennales certaines recommandations se trouvent périmées. Le président voudrait qu'une réactualisation du HF Handbook soit faite pour être soumis à l'approbation de la conférence plénière de Cavtat en 2008.

Sujet 12 Politique du Spectre (LA2RR président IARU R1 & PB2T ERC Chairman)

LA2RR argumente la nécessité de maintenir à jour un document qui reflète la politique du spectre menée par l'IARU. Ce document est sur le site de l'IARU R1 sous le titre « Amateur and amateur satellite service ». Il est important de s'assurer que ce document soit relu et que des suggestions pour amendements soient envoyées à LA2RR ou PB2T assez tôt pour qu'il puisse être revu lors de la réunion du comité exécutif de l'IARU en avril 2007.

NRRL demande pourquoi, étant donné que le document est dans le domaine public, qu'aucune hiérarchisation des demandes ne soit présentée.

LA2RR répond qu'il est volontaire que ce document ne formalise pas de priorité de demande pour la région 1, mais qu'il sert à présenter les demandes de la Région 1 en matière de spectre.

NRRL et OeVSV s'interrogent sur le fait que tout le monde puisse lire ce document, il se pourrait qu'il puisse apparaître que les radioamateurs ne soient pas satisfaits de la politique de demande du spectre ce qui serait préjudiciable, puisqu'il est commun avec les autres utilisateurs du spectre, de ce fait ils ont mis en garde contre une reformulation de ce document pour qu'il reflète une vue plus réaliste.

DARC soutient ce point de vue, une politique du spectre détaillée et hiérarchisée ne doit pas être publique.

PB2T en réponse aux questions de priorité, dit que les deux principales étaient l'extension du 7 MHz et la proposition pour la bande 5 MHz.

OeVSV demande s'il n'y a pas d'autre documentation à propos des modifications sur les bandes HF, comme celle de la réduction de l'usage des mobiles maritime.

Le président répond qu'à ce sujet, un travail considérable avait été mené à bien lors de la conférence préparatoire du groupe PT4.

PB2T rajoute que PT22, pour la CEPT WGFM (Working Group Fréquences Monitoring) écoute l'utilisation du spectre. Il est bon de voir que le segment 7.0-7.1 MHz est plutôt bien occupé la journée quand l'activité broadcast est faible sur 7 MHz.

PB2T souligne que l'agenda pour WRC 2007 revoit le RR de l'ITU.

Les sujets qui concernent le comité C4 sont :

- les notes de pied de page : En Europe la plupart des pays essaient de retirer leur nom des notes de pied de page. Par exemple il y a des restrictions dans certaines notes de pied de page, comme celle du 5.98 qui limite l'accès entre 1810 et 1830 dans certains pays. La note de pied de page 5.99 au contraire est une allocation supplémentaire pour certains pays.
- Sujet de l'agenda 1.13 : C'est à l'ordre du jour de l'agenda, des broadcasters espèrent trouver du spectre supplémentaire dans la bande 7 MHz, mais avec une objection, le segment 7.0-7.2 MHz ne peut pas être renégocié. Le point de vue de l'IARU est que nous pouvons continuer notre demande pour 300 kHz sur 7 MHz lors de ce sujet de l'agenda.

PB2T est clair, il est acquit que 7.1-7.2 MHz sera libéré en 2009.

DARC considère qu'il pourrait être contre nos intérêts de mettre la pression sur les stations de broadcast et autres services pour qu'ils libèrent ce segment avant avril 2009. Cela pourrait faire penser aux broadcasters et autres services que les radioamateurs après avoir obtenu un peu plus de spectre, cherchent maintenant à faire avancer la date de transition. Au final cela pourrait freiner d'autres utilisateurs à nous laisser du spectre.

PB2T dit que la demande d'allocation pour le 5 MHz pourrait être discutée sous ce point de l'ordre du jour, plus probablement par le biais de notes de pied de page.

- sujet de l'agenda 1.15 : c'est le 135,7 et 137,8 kHz. La principale opposition vient de quelques pays arabes. L'option de notes de pied de page a été écartée et il y a une possibilité de limitation en terme de PIRE.
- Sujet futurs de l'ordre du jour : demande pour le 50 MHz et spectre au dessus de 275 GHz.

RSGB a demandé au nom du groupe de travail sur le 500 kHz

- De considérer le 500 kHz sous le point de l'ordre du jour 1.14
- D'avoir l'appui de l'IARU R1 pour le futur ordre du jour de la WRC lors de la prochaine réunion du comité exécutif.

PB2T indique que le 500 kHz n'a pas été discuté sous le point de l'ordre du jour 1.14 et qu'il serait maintenant trop tard pour l'ajouter à la discussion lors de la WRC07.

LA2RR dit que pour obtenir le support du comité exécutif de l'IARU R1 pour le document 06 du comité C4 (allocation à titre secondaire du 500 kHz), le comité C4 doit en argumenter le besoin pour que le comité exécutif étudie cette proposition lors de sa prochaine réunion.

Action : Président du comité C4

EDR exprime son intérêt à propos de la position sur la bande 7 MHz, mais note qu'il n'y a aucun plan pour débiter une discussion au sujet de l'extension de la bande 10 MHz sur le futur agenda de la WRC

LA2RR répond que le 10 MHz serait une priorité après la WRC07.

CONCLUSION

Le président annonce qu'il n'y aurait pas de réunion formelle à Friedrichshafen cette année, mais qu'il espère que nous puissions nous rencontrer lors de cette manifestation en 2008.
En conclusion le président remercie l'OeVSV pour l'accueil de cette conférence et pour son hospitalité, les délégations pour leur participation, et a souhaité à tous un bon retour.

Vienne 2007 s'est terminée par une note très positive autant par le sérieux que la teneur des débats. Il a été convenu que cette réunion de Vienne avait été beaucoup plus studieuse et productive que les précédentes qui avaient eu lieu à Friedrichshafen. En effet avec une exposition de renom à portée des yeux, l'assiduité et les esprits n'étaient pas forcement présents en permanence...

Rendez vous à Cavtat en Croatie en 2008, la commission HF du REF-Union reste à votre écoute pour toutes proposition qui pourraient y être soutenues.

L'intégralité de la traduction des « minutes » est sur le site de la commission HF à : <http://hf.ref-union.org/>